

**Procès-verbal
de la séance du mardi 13 décembre 2022 à 20h00
à la salle communale de Burtigny**

Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès-verbaux de la séance du mardi 14 juin 2022
3. Budget 2023
 - a) Préavis de la Municipalité n° 10/2021-2026
 - b) Rapport de la commission des finances
4. Nominations complémentaires, pour la suite de la législature 2021-2026, afin de remplacer Mme Basak Zanon suite à son élection à la Municipalité
 - a) Suppléant pour le Conseil Intercommunal de l'APEC
 - b) Délégué à l'AISE, ainsi qu'un suppléant
 - c) Suppléant pour Conseil Intercommunal de Région de Nyon
 - d) Suppléant pour le Conseil intercommunal de l'ORPC
5. Communications de la Municipalité
6. Divers et propositions individuelles

Le Président ouvre la séance et salue la présence de la Syndique, des membres de la Municipalité, ainsi que du boursier communal, Monsieur Javier Vences.

Avant de commencer, le Président demande à l'assemblée de se lever et de respecter une minute de silence en l'honneur de M. Pierre Hausser, Municipal décédé récemment.

Le Président rappelle à l'assemblée que la séance est enregistrée afin de faciliter le travail de la secrétaire. L'enregistrement sera effacé après l'approbation du PV.

1. Appel

Le Président constate que la convocation a été envoyée dans les délais.

La secrétaire procède à l'appel : sur 34 membres, 22 personnes sont présentes, 11 sont excusées et 1 est absente.

Deux personnes souhaitent se faire assermenter, portant le nombre de personnes présentes à 24. Il s'agit de Mmes Françoise Guntern et Cosima Givry.

Le Président constate que le quorum est atteint et que le Conseil peut valablement statuer.

2. Procès-verbal de la séance du mardi 14 juin 2022

Le procès-verbal ayant été envoyé avec la convocation, il ne sera pas lu. Le Président demande s'il y a des questions ou des remarques à son sujet :

2 corrections sont demandées, concernant le montant de recettes fiscales (CHF 980'000.- ; erreur typographique) au point 5, ainsi que dans les membres de la commission de gestion, taxes et émoluments, point 6 (M. Paul Sergy est membre et non pas M. Jérôme Humbert).

Le procès-verbal du conseil général du 14 juin 2022 est accepté à l'unanimité.

3. Préavis 10/2021-2026 : Budget 2023

Avant de commencer, le Président rappelle à l'assemblée que cette dernière ne peut amender **que les conclusions d'un préavis**, mais ne peut en aucun cas amender le corps du préavis. La Préfecture nous a fait la remarque suite aux amendements qui avaient été demandés concernant le préavis No 08/2021-2026, lors de la dernière séance du Conseil général.

Madame Annick Mury lit le rapport de la Commission des finances. Ce rapport étant bien étoffé, une copie a été adressée avant la séance par mail aux conseillers et a été remis en version papier ce soir aux membres ne disposant pas de mails. Il est également joint en annexe au présent PV.

M. Jean-Paul Humbert demande des précisions quant au point relatif à la remise en état du ruisseau de la Moteline, le montant du crédit d'étude étant élevé.

M. Daniel Tüscher est surpris par l'ampleur du projet de remise en état des berges, pour des réparations qui n'avaient peut-être pas été faite par le passé. A la base, cette demande de remise en état ne devait pas mettre en œuvre des travaux et des coûts aussi importants. Il est contre ce projet qui va beaucoup trop loin et accepterait de laisser cela comme ça.

Mme Valérie Jeanrenaud, Syndique, explique que lorsque qu'une demande est adressé à la Municipalité, cette dernière est obligée de réagir. Pour un projet comme celui-ci, c'est en fait le Canton qui est en charge du pilotage, car il s'agit d'une zone forestière. Le Canton a donc demandé 2 devis distincts avant de les soumettre à la Municipalité. On ne peut pas limiter les frais mais il reste toutefois bien sûr la possibilité de refuser ce projet.

M. Lucas Dubois pense que des travaux d'une telle importance ne sont pas forcément nécessaires et propose de faire un entretien régulier afin de corriger les endroits posant problèmes.

M. Paul Sergy raconte comment se passait l'entretien de ce ruisseau bien des années auparavant.

Mme Valérie Jeanrenaud précise que de nos jours, on a plus le droit de creuser à la pelle et à la pioche un cours d'eau sans s'attirer les foudres du Canton. Elle propose d'amender le budget sur ce point et également de faire venir un représentant du Canton pour expliquer ce projet, de manière plus approfondie lors d'une prochaine assemblée du Conseil général.

- **Votation sur l'amendement** : Le Conseil général décide de supprimer du budget 2023 la participation brute de la Commune à une étude pour le réaménagement des berges de la Moteline d'un montant de CHF 14'000. Le Conseil général **accepte** à l'unanimité l'amendement tel que précité.

M. Sylvain Hofer demande des informations complémentaires concernant le poste relatif au matériel audiovisuel. Ce matériel audiovisuel doit-il forcément être acheté ? Ne peut-il pas être loué ? Sera-t-il rapidement obsolète ou compliqué à l'utilisation ?

Mme Monya Jaccard explique que d'avoir du matériel performant permettra également de louer la salle communale à un tarif plus élevé.

Mme Valérie Jeanrenaud relève que le Festival du Film Vert va perdurer. Il est également possible d'envisager d'autres projections, comme par exemple Visions du Réel, ce qui justifierait l'achat plutôt que la location du matériel.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote.

- **Votation sur le préavis amendé** : Le Conseil général **accepte** à une large majorité (2 abstentions, 0 avis contraire) le budget 2022 amendé, présentant un excédent de revenu de CHF 26'527.65 pour un total de revenus de CHF 1'986'753.47.

7. Nominations dans différentes commissions pour l'année en cours (jusqu'au 30.06.2023)

Le Président procède ensuite aux nominations dans les différentes commissions pour lesquelles des suppléants n'avaient pas été nommés en juin dernier et également suite à l'élection à la Municipalité de Mme Basak Zanon, qui était membre de différentes commissions.

- a) Suppléant pour le Conseil Intercommunal de l'APEC : M. Paul Sergy
- b) Déléguée à l'AISE : Mme Muriel Rosselet - Suppléante à l'AISE : Mme Gaëlle Hauser
- c) Suppléant pour le Conseil Intercommunal de Région de Nyon : M. Jérôme Humbert
- d) Suppléante pour le Conseil Intercommunal de 'ORPC : Mme Anne Ménetrey

8. Communications de la Municipalité

Mme Valérie Jeanrenaud, Syndique, prend la parole : le Plan d'affectation « Village » a enfin été approuvé par le Canton et devrait revenir signé d'ici la fin de l'année.

Mme Maud Feignoux avait prévu de faire une présentation des activités de Région de Nyon, mais étant absente ce soir, la présentation sera reportée au prochain conseil. Il est toutefois à relever

l'entrée de la Commune de Crans dans cette Association intercommunale. De plus, lors des élections de septembre, Mme Valérie Jeanrenaud a été élue présidente du conseil intercommunal.

Le projet de coopérative a été relancé. Mme Valérie Jeanrenaud espère pouvoir poser un préavis durant le premier semestre 2023.

La Commune d'Essertines a le projet d'installer un parc éolien sur son territoire. Pour information, l'avis de la commune de Burtigny a été sollicité par les constructeurs. Cette dernière a émis un préavis négatif, car l'installation de ces éoliennes est trop proches des limites de notre commune. Mme Jeanrenaud invite l'assemblée à prendre connaissance de ce projet sur le site de la commune d'Essertines.

L'association Côte à Côte propose une offre pour les 18 à 30 ans au prix de CHF 100.- pour la région Rolle-Gland-La Côte pour une durée de 6 mois. Cela permet d'avoir accès à tous les spectacles de la région.

M. Sébastien Cottier revient sur les curages des colleteurs d'eau usées et claires qui ont été fait cette année sur le bas du Village. Il n'y a rien de spécial à signaler. Dans les analyses d'eau également tout est dans la norme.

Les travaux pour le remplacement de la conduite de la Fontaine du Logis sont toujours en cours de remplacement.

Il en profite pour remercier M. Dimitri Jolidon qui s'est occupé de déboucher les écoulements des fontaines du Village, bouchées par le calcaire.

Malgré la sécheresse de cette année, nous n'avons pas connu de restrictions d'eau et avons toujours eu assez de débit dans nos sources. Nous n'avons finalement pas eu besoin de pomper de l'eau sur la Commune de Begnins.

Un projet est actuellement en cours concernant le Plan Directeur de Distributions des Eaux. Il y aura peut-être des opportunités pour la commune. Pour l'instant en cours de réflexion. A suivre.

La déchetterie a été victime récemment d'une effraction. Si tel devait être à nouveau le cas, merci d'appeler le 117.

Enfin, dans les thèmes très actuels que sont la crise climatique, la transition énergétique et la durabilité, chaque commune est invitée à mettre en place un plan énergie et climat. La Commune pourrait recevoir des subventions du Canton en suivant certaines démarches proposées par le Canton. De plus amples informations suivront en temps voulu.

Mme Monya Jaccard prend ensuite la parole. En cas de délestage, les communes sont obligées de mettre en place un PRU (Plan Régional d'Urgence). Si ce dernier devait être activé, le lieu de rendez-vous est à la salle communale.

Il y a toujours un souci avec la cloche du bâtiment communal. Comme il s'agit d'un bâtiment historique, les réparations sont plus complexes et prennent un peu plus de temps.

Actuellement, la commune compte 40 enfants scolarisés à l'école primaires et 12 en secondaires, ce qui est stable en comparaison des années précédentes.

Puis Mme Basak Zanon, municipale fraîchement élue prend la parole. Elle nous fait une présentation la présentant et résumant les points sur lesquels elle souhaite communiquer. La présentation est également jointe au présent PV.

Concernant la rénovation de l'Auberge communale, la Municipalité souhaite prendre du temps complémentaires avant de revenir vers l'assemblée avec un projet.

9. Divers et propositions individuelles

Mme Cosima Givry pose la question des bornes électriques pour charger les voitures. Avec de plus en plus de personnes qui utilisent des voitures électriques, la Commune pense-t-elle installer de telles installations ?

Mme Valérie Jeanrenaud explique qu'il existe 2 types de bornes de recharges proposées par la SEIC, certaines à des prix abordables, mais lentes et d'autre plus rapides mais plus chères. Il faudrait savoir où poser cette borne ? La commune y songe, et souhaiterait pouvoir intégrer cette question dans une réflexion globale, ce qui n'est pas encore le cas. La Municipalité va toutefois se pencher sur cette question prochainement. Le projet pour une borne de charge rapide était par exemple trop onéreux à l'époque.

Mme Muriel Rosselet explique qu'il existe des entreprises qui louent des bornes aux communes. Il serait peut-être intéressant de se renseigner.

Mme Annick Mury demande s'il serait possible d'installer une borne de recharge dans leur copropriété ?

Mme Valérie Jeanrenaud va se renseigner sur cette question d'ici la prochaine séance.

Mme Annick Mury se dit très inquiète concernant la sortie des voitures à la hauteur des numéros 36-38 de la route des Matagasses. La visibilité est très réduite pour s'engager à la sortie du chemin. Elle a déjà demandé à ce que cet endroit soit sécurisé, mais jusque-là sans résultat.

Mme Jeanrenaud explique de la DGMR s'est rendue sur place pour voir ce qu'il en était. Pour eux, il n'est pas dangereux de s'avancer suffisamment pour avoir de la visibilité. Installer des priorités de droite dans le village a également été refusé par la DGMR. Si toutefois les riverains souhaitent faire poser un miroir, cela est possible, mais à leurs frais.

M. Daniel Tüscher demande ce qu'il en est de la réserve forestière prévue aux Mouilles, notamment à long terme ?

Mme Valérie Jeanrenaud explique que pour l'instant, ce projet est encore au stade de l'étude, en mains des biologistes notamment. C'est un endroit dans lequel on peut trouver des orchidées rares, ce qui en fait tout l'intérêt. Elle nous en parlera plus en détails lors du prochain conseil. La Municipalité attend de recevoir plus d'explications du Canton, car certains points ou propositions ont besoin de clarification.

Mme Muriel Rosselet nous parle ensuite de l'Association Nature et Forêts. Cette année ont eu lieu deux sorties en forêt. La première a eu lieu au mois de mai en compagnie de M. Bernard Pichon., qui a montré des beaux spécimens d'arbres et permis de découvrir de jolis endroits. Une autre sortie a eu lieu en octobre avec pour thème le Land art. Il s'agit de tableaux créés avec uniquement ce que l'on trouve dans la nature. Ces sorties ont été un succès. L'association prévoit de proposer 2 à 3 sorties par année pour présenter notre belle forêt de Burtigny. Les propositions pour des prochaines sorties sont bienvenues.

Mme Annick Mury demande s'il est possible d'avoir les mêmes informations au pilier public et sur le site internet de la commune.

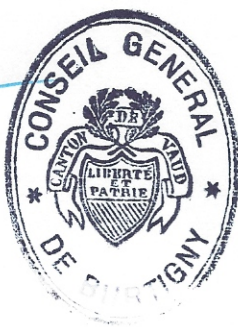
Mme Valérie Jeanrenaud explique qu'en principe c'est déjà le cas, sauf pour quelques exceptions, comme par exemple les mises à l'enquête.

Les dates pour les prochains conseils n'ayant pas encore été fixées, elles seront communiquées ultérieurement.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôture la séance à 21h25 en souhaitant à chacun de joyeuses et belles fêtes de fin d'année.

Le Président


Patrick Rosselet



La secrétaire


Barbara Gobalet